N° de dossier : PA 014 204 25 00001 Déposé le : 25/08/2025

À CRICQUEVILLE-EN-BESSIN

Partenarial (P.U.P) ?:

Demande de permis d'aménager

ldentité du	ou des deman	deurs			
Identité : [Dé	nomination] ABMC MMISSION	- [Raison sociale]	AMERICAN BATTLE MOI	NUMENTS	
Numéro profe	essionnel (SIRET) :	77572509600199		Adresse email :	lawrencep@abmc.gov
Type de socie	été :	PHILIP	P LAWRENCE	Indicatif si pays	
Représentant	t:	Monsieur SIMON	S DAVID	étranger : Téléphone :	0140752700
Adresse :		32 RUE DE MON 08	CEAU 75008 PARIS	Pays :	France
Complément	d'adresse :	(Code INSEE 75108)		Division territoriale :	
✓ recomma	de recevoir à l'adr ndée électronique ndée avec accusé	ou par un autre pro	communiquée les réponse océdé électronique équiva	es de l'administration lent les documents h	et notamment par lettre abituellement notifiés par lettre
Le terrain					
Adresse du (o	u des) terrain(s)				
Adresse :		2 Chemin des Rar BESSIN	ngers 14450 CRICQUEVII	_LE-EN-	
Complément d	l'adresse :	(Code INSEE 1420	04)		
Superficie tota	le du terrain (m²) :	120700 143.2	250m2		
Situation du te	errain				
Ma dema	nde porte sur le doi	maine public			
Références ca		'			
\sim	ndastrales	·	Surface (m²)	Observation	Partielle
\sim		Numérg ₂	Surface (m²) 22460 16400	Observation	Partielle Non Non
Préfixe 0	Section	Numéro 2 93	16400	Observation	Non
Préfixe 0 0	Section C	Numéro 2 93 94	17430	Observation	Non
Préfixe 0 0	Section C C	Numéro 2 93 94 95	16400 17430 4940	Observation	Non Non Non
Préfixe 0 0 0	Section C C C	Numéro 2 93 94 95 96	16400 17430 4940 3770	Observation	Non Non Non
Préfixe 0 0	Section C C C C	Numéro 2 93 94 95 96 97	16400 17430 4940 3770 860	Observation	Non Non Non Non Non Non
Préfixe 0 0 0	Section C C C	Numéro 2 93 94 95 96	16400 17430 4940 3770	Observation	Non Non Non
Préfixe 0 0 0 0	Section C C C C	Numéro 2 93 94 95 96 97	16400 17430 4940 3770 860	Observation	Non Non Non Non Non Non
Préfixe 0 0 0 0	Section C C C C C	Numéro 2 93 94 95 96 97 98	16400 17430 4940 3770 860 1000	Observation	Non Non Non Non Non Non Non Non
Préfixe 0 0 0 0 0	Section C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	Numéro 2 93 94 95 96 97 98 99	16400 17430 4940 3770 860 1000 4200	Observation	Non
Préfixe 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	Section C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	Numéro 2 93 94 95 96 97 98 99	16400 17430 4940 3770 860 1000 4200 5780	Observation	Non
Préfixe 0 0 0 0 0 0 0 0 0 Situation jurid	Section C C C C C C C C C C C	Numéro 2 93 94 95 96 97 98 99 100 101	16400 17430 4940 3770 860 1000 4200 5780 66410	Observation	Non
Préfixe 0 0 0 0 0 0 0 0 0 Situation jurid	Section C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	Numéro 2 93 94 95 96 97 98 99 100 101	16400 17430 4940 3770 860 1000 4200 5780 66410	Observation	Non
Préfixe 0 0 0 0 0 0 0 0 0 Situation jurid Êtes-vous titul Le terrain est-i	Section C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	Numéro 2 93 94 95 96 97 98 99 100 101 l'urbanisme pour ce ssement ? :	16400 17430 4940 3770 860 1000 4200 5780 66410	Observation	Non
0 0 0 0 0 0 0 0 Situation jurid Êtes-vous titul Le terrain est-i	Section C C C C C C C C C C C C C C C C C C C	Numéro 2 93 94 95 96 97 98 99 100 101 d'urbanisme pour consement ? :	16400 17430 4940 3770 860 1000 4200 5780 66410		Non

Si votre terrain est concerné par l'un des cas d'autorisation :	s ci-dessus, veuillez p	oréciser, si v	vous les connaissez, les dates de décision ou
À remplir pour une demande con	cernant un proje	et d'amér	nagement
Nature des travaux, installations ou amér	nagements envisagé	S	
Quel que soit le secteur de la commune			
Lotissement			
Remembrement réalisé par une associ	ation foncière urbaine	e libre	
Terrain de camping			
Parc résidentiel de loisirs ou village de			
Aménagement d'un terrain pour la prat	ique de sports ou de l	oisirs moto	risés
Aménagement d'un parc d'attraction ou	ม d'une aire de jeux et	de sports	
Aménagement d'un golf			
Aires de stationnement ouvertes au pu loisirs	blic, dépôts de véhicu	ıles et garaç	ges collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de
Contenance (nombre d'unités) :			
Travaux d'affouillements ou d'exhausse	ements du sol	•	
Superficie (en m2) :			
Profondeur en m (pour les affouillements) :			
Hauteur en m (pour les exhaussements) :			
Aménagement d'un terrain pour au mo constituant l'habitat permanent de leurs		ontables, cr	réant une surface de plancher totale supérieure à 40 m²,
Aménagement d'une aire d'accueil ou d	d'un terrain familial de	s gens du v	voyage recevant plus de deux résidences mobiles
Dans les secteurs protégés			
Aménagement situé dans un espace rem devant être protégé	arquable ou milieu o	du littoral i	identifié dans un document d'urbanisme comme
Chemin piétonnier ou objet mobilier de l'ouverture au public de ces espaces or		'information	n du public, lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion ou à
Aménagement nécessaire à l'exercice pastorales et forestières	des activités agricoles	s, de pêche	e et de culture marine ou lacustres, conchylicoles,
Aménagement situé dans le périmètre d'	un site patrimonial r	emarquabl	ele ou dans les abords des monuments historiques
Création d'une voie			
Travaux ayant pour effet de modifier le	s caractéristiques d'ur	ne voie exis	stante
Création d'un espace public			
Aménagement situé dans un site classé	ou une réserve natu	relle	
✓ Création d'un espace public			
Courte description de votre projet ou de vos	travaux :		
Voir rubrique 5.2			
		\sim	~~~~
Superficie du (ou des) terrain(s) à aménager	(m²):	120	07902 143.250m2
Si les travaux sont réalisés par tranches, veu	ıillez en préciser le no	mbre :	
et leur contenu :			
remplir pour une demande concernant u	ın lotissement		

Nombre maximum de lots projetés :

Surface de plancher	maximale envisagée (m²) :			
Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ? :				
Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés :				
Quelle garantie sera	utilisée ?:			
Le projet fait-il l'objet	d'une demande de vente ou location de lots par antic	ipation : Non		
À remplir pour l'am	énagement d'un camping ou d'un autre terrain am	énagé en vue de l'héberge	ement touristique	
Nombre maximum d loisirs :	'emplacements réservés aux tentes, caravanes ou rés	idences mobiles de		
Nombre maximal de	personnes accueillies :			
Implantation d'hab	itations légères de loisirs (HLL)			
Nombre d'emplacem	ents réservés aux HLL :			
Surface de plancher	prévue, réservée aux HLL :			
Lorsque le terrain es	t destiné à une exploitation saisonnière, veuillez précis	ser la (ou les) période(s) d'e	exploitation :	
Agrandissement ou	réaménagement d'une structure existante : Non			
		4 4:		
	une demande comprenant un projet de d	construction		
Architecte				
Je déclare sur obligatoire	l'honneur que mon projet entre dans l'une des situatio	ns pour lesquelles le recou	rs à l'architecte n'est pas	
Identité :	[Dénomination] NICOLAS KELEMEN ARCHITECTURE - [Raison sociale] NKA	Numéro professionnel (SIRET) :	48969894400027	
Représentant :	Monsieur Kelemen Nicolas	Type de société :	SARL	
Adresse :	8 rue des Lions Saint Paul 75004 PARIS 04	Téléphone :	0148043550	
Complément	(Code INSEE 75104)	Télécopie :		
d'adresse :	(Code INSEL 73104)	Adresse email :	n.kelemen@nka.fr	
N° de récépissé de	déclaration à l'ordre des architectes :	S10897PA000683035		
Conseil régional de		ILE DE FRANCE		
Nature du projet ei				
Nouvelle const				
✓ Travaux sur co	enstruction existante			
Le terrain doit	être divisé en propriété ou en jouissance avant l'achèv	vement de la (ou des) const	ruction(s)	
Courte description of	de votre projet ou de vos travaux :			
	sation et de sécurisation du site historique de la Pointe			
	e transition entre l'entrée du site et le paysage historiq ner les parcours de la falaise, pose de garde-corps ;- [
, non historiques, su	ır les structures suivantes : le bunker antiaérien Est "F	RL409-A" et la casemate "R	694-3" ; - Création de passerelle	
	sur structure acier galvanisé pour limiter l'impact sur le n des 2 bunkers accessibles au public : bunker d'obse			
Sation of Valorisation	1 des 2 bankers decessibles de public : banker d'obse	TVALIGIT WITCOUT TW CE IC BUIT	INCI WINDOZ-Z#.	
Votre projet porte su	r une installation agrivoltaïque :		Non	
Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet :		nophasé (ou 36 kVA		
	ouvrage de production d'électricité à partir de l'énerg pvoltaïque, indiquez sa puissance crête kW :	ie solaire installé sur le sol		
	on de l'énergie produite :			
Informations compl				
Nombre total de loge				
เมอเมอเล เอเลเ de ioge	cilicilis (1865).			

dont individuels:

dont collectifs :
Répartition du nombre total de logements créés par type de financement
Logement Locatif Social :
Accession Sociale (hors PTZ) :
Prêt à taux zéro (PTZ) :
Autres financements :
Mode d'utilisation principale des logements
Mode d'utilisation principale :
S'il s'agit d'une occupation personnelle, veuillez préciser :
Si le projet porte sur une annexe à l'habitation, précisions Piscine Garage Véranda Abri de jardin Autres annexes à l'habitation
Précisez :
Répartition du nombre de logements créés par type de résidence
Résidence pour personnes âgées :
Résidence pour étudiants :
Résidence de tourisme :
Résidence hôtelière à vocation sociale :
Résidence sociale :
Résidence pour personnes handicapées :
Autres :
Nombre de chambres créées en foyer ou dans un hébergement d'un autre type :
Répartition du nombre de logements créés selon le nombre de pièces
1 pièce :
2 pièces :
3 pièces :
4 pièces :
5 pièces :
6 pièces et plus :
Nombre de niveaux du bâtiment le plus élevé
Au dessus du sol :
Au dessous du sol :
Les travaux comprennent notamment
Extension Surélévation Création de niveaux supplémentaires
Information sur la destination des constructions futures en cas de réalisation au bénéfice d'un service public ou d'intérêt collectif Transport Enseignement et recherche Action sociale Ouvrage spécial Santé Culture et loisir
Construction périodiquement démontée et ré-installée
Période(s) de l'année durant laquelle (lesquelles) la construction doit être démontée :
Emprise au sol
Emprise au sol avant travaux (en m²) :
Emprise au sol créée (en m²) :
Emprise au sol supprimée (en m²) :
Stationnement
Nombre de places avant réalisation du projet : 221

Places de stationnement affectees au p	orojet, amenagees ou reservees er	n denors du terrain sur lequel est situe le
Adresse 1 des aires de stationnement		
Numéro :	2 chemin des Rangers	
Voie:		
Lieu dit :	Pointe du Hoc	
Code postal :	14450	
Commune :	CRICQUEVILLE EN BESSIN	
Adresse 2 des aires de stationnement		
Numéro :		
Voie:		
Lieu-dit :		
Code postal :		
Commune :		
Nombre de places :		
Surface totale affectée au stationneme	ent (m²) : 8115	
Surface bâtie (m²) :		
Pour les commerces et cinémas		
Emprise au sol des surfaces, bâties ou	ı non, affectées au stationnement ((m²) :

Destination des constructions et tableau des surfaces

Nombre de places après réalisation du projet : 221

Destinations	Sous- destinations	Surface existante avant travaux	Surface créée	Surface créée par changement de destination	Surface supprimée	Surface supprimée par changement de destination	Surface totale
Exploitation agricole et forestière	Exploitation agricole						
Exploitation agricole et forestière	Exploitation forestière						
Habitation	Logement						
Habitation	Hébergement						
Commerce et activités de service	Artisanat et commerce de détail						
Commerce et activités de service	Restauration						
Commerce et activités de service	Commerce de gros						
Commerce et activités de service	Activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle						
Commerce et activités de service	Cinéma						
Commerce et activités de service	Hotels						

Destinations	Sous- destinations	Surface existante avant travaux	Surface créée	Surface créée par changement de destination	Surface supprimée	Surface supprimée par changement de destination	Surface totale
Commerce et activités de service	Autres hébergement touristiques						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Locaux techniques et industriels des administrations publiques et assimilés						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Établissements d'enseignement, de santé et d'action sociale						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Salles d'art et de spectacles						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Équipements sportifs						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Autres équipements recevant du public						
Équipement d'intérêt collectif et services publics	Lieux de culte						
Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	Industrie						
Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	Entrepôt						
Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	Bureau						
Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	Centre de congrès et d'exposition						
Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire	Cuisine dédiée à la vente en ligne						
	otales (m²)	0	0 os dómolitic	0	0	0	0

Type de démolition : Démolition partielle		
Veuillez décrire les travaux qui seront effectués :		
Démolition partielle d'éléments non historiques : - Bunker antiaét tes-formes d'observation métalliques existantes Bunker "R636-des dalles bétons, des garde-corps, des escaliers en béton, d'un	A" dépose des protections antichute,	
Nombre de logements démolis : 0		
Date approximative à laquelle le(s) bâtiment(s) dont la démolition construit(s) :	est envisagée a(ont) été	30/04/2004
Participation pour voirie et réseaux		
Le propriétaire ou le bénéficiaire de la promesse de vente est-il	différent du demandeur ? : Non	
Informations pour l'application d'une législation	connexe	
Nature des travaux envisagés		
Porte sur une installation, un ouvrage, des travaux ou une activir du code de l'environnement (IOTA) soumis à déclaration Loi sur 214-1 et suivants du code de l'environnement :		Non
Porte sur des travaux soumis à autorisation environnementale e l'environnement :	n application du L.181-1 du code de	Non
Fait l'objet d'une dérogation au titre du L.411-2 4° du code de l'e protégées) :	nvironnement (dérogation espèces	Non
Porte sur une installation classée soumise à enregistrement en a code de l'environnement :	application de l'article L. 512-7 du	Non
Relève de l'article L.632-2-1 du code du patrimoine (avis simple France pour les antennes-relais et les opérations liées au traiter		Non
A déjà fait l'objet d'une demande d'autorisation ou d'une déclara que celle du code de l'urbanisme :	tion au titre d'une autre législation	Non
Précisez laquelle :		
Est soumis à une obligation de raccordement à un réseau de ch L.712-3 du code de l'énergie :	aleur et de froid prévue à l'article	Non
Si votre projet relève du II de l'article L. 171-4 du code de la con	struction et de l'habitation :	Non
Se situe dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable :		Non
Se situe dans les abords d'un monument historique :		Non
Porte sur un immeuble inscrit au titre des monuments historique	s:	Non
Si votre projet se situe dans un site classé ou en instance de cla l'environnement :	ssement au titre du code de	Oui
Pour un permis d'aménager un lotissement		
Je certifie avoir fait appel aux compétences nécessaires en	matière d'architecture, d'urbanisme e	et de navsage nour
l'établissement du projet architectural, paysager et environr Si la surface du terrain à aménager est supérieure à 2500 r participé à l'établissement du projet architectural, paysager	emental n², je certifie qu'un architecte ou qu'uı	
Le professionnel sollicité est un :	Ct Grivinorine mental	
	T/1/abana	
Identité : Adresse :	Téléphone :	
Complément d'adresse :	Télécopie : Adresse email :	
	Aurosso omali .	
N° de récépissé de déclaration à l'ordre des architectes :		
Conseil régional de l'ordre de :		

Pièces obligatoires pour tous les dossiers

Code Description Fichiers

Code	Description	Fichiers
PA01	Un plan de situation du terrain [Art. R. 441-2 a) du code de l"urbanisme]	PA01.pdf
PA02	Une notice décrivant le terrain et le projet d'aménagement prévu [Art. R. 441-3 du code de l'urbanisme]	PA02.pdf
PA03	Un plan de l'état actuel du terrain à aménager et de ses abords [Art. R. 441-4 1 du code de l'urbanisme]	PA03.pdf
PA04	Un plan de composition d'ensemble du projet coté dans les trois dimensions [Art. R. 441-4 2 du code de l'urbanisme]	PA04.pdf

Pièces obligatoires complémentaires à joindre selon la nature ou la situation du projet

Code Description Fichiers

Si votre projet est soumis à l'obligation de réaliser une étude d'impact ou une notice d'impact

PA14 L'étude d'impact ou la décision de dispense d'une telle étude [Art. R. 441-5 1° du code de l'urbanisme]

PA14 PA14 - annexe 2.pdf
PA14 - annexe 3.pdf

Pièces obligatoires complémentaires à joindre si votre projet comporte des constructions

PA14 - RNT.pdf

escription	Fichiers
n plan de masse des constructions à édifier ou à odifier [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme]	PA18.pdf
n plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10 a) du ode de l'urbanisme]	PA19.pdf
n plan en coupe du terrain et de la construction [Art. R. 31-10 b) du code de l'urbanisme]	PA20.pdf
	PA20.pdf Fichiers
31-10 b) du code de l'urbanisme]	Fichiers
r	n plan de masse des constructions à édifier ou à odifier [Art. R. 431-9 du code de l'urbanisme] n plan des façades et des toitures [Art. R. 431-10 a) du

Pièces complémentaires à joindre si votre projet comporte des démolitions et que la demande de permis vaut demande de permis de démolir

Code	Description Fichiers
Pièces o	oligatoires pour tous les dossiers
A1	Un plan de masse des constructions à démolir ou s'il y a lieu à conserver [Art. R. 451-2 b) du code de A1.pdf l'urbanisme]
A2	Une photographie du ou des bâtiments à démolir [Art. R. 451-2 c) du code de l'urbanisme]

Engagement du déclarant

- J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation
- ✓ Je certifie que les informations fournies sont exactes et signe électroniquement les documents

Je suis informé(e) qu'une déclaration devra impérativement être effectuée auprès des services fiscaux dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux (au sens de l'article 1406 du code général des impôts) pour les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées à compter du 1er septembre 2022 en vue du calcul des impôts fonciers et des taxes d'urbanisme, à partir de mon parcours déclaratif sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » accessible depuis l'espace sécurisé du site

- parcours déclaratif sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » accessible depuis l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr. La déclaration doit être validée pour être prise en compte. L'absence de déclaration dans les délais prescrits, les inexactitudes ou omissions constatées dans la déclaration sont sanctionnées par l'application de l'amende fiscale prévue à l'article 1729 C du code général des impôts. Le demandeur, et le cas échéant l'architecte, ont connaissance des règles générales de construction prévues par le code de la construction et de l'habitation.
- √ J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation